

Province de Québec
Municipalité de Val-Racine
Mardi, le 3 mars 2026

Le conseil de la municipalité de Val-Racine siège en séance régulière, ce 3 mars 2026 à 19 h 00, au 2991, chemin St-Léon et sont présents son honneur le maire suppléant Serge Delongchamp ainsi que les conseillers suivants : Mme Karrie Parent., Mme Véronique Morin, Mme Nancy Goyette et M. Sylvain Bergeron.

M. Éric Morency et Mme Geneviève Beaulieu sont absents.

Assiste également à la séance, Mme Chantal Grégoire, directrice générale et greffière-trésorière.

Tenue de l'assemblée publique de consultation concernant le Règlement no 329 relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments de 18 h 30 à 19h00.

2026-067

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **Mme Karrie Parent**
Appuyé par **M. Sylvain Bergeron**
Et résolu unanimement,

Que l'ordre du jour soit adopté en laissant la section "varia" ouverte.

Adoptée

2026-068

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par **Mme Véronique Morin**
Appuyé par **Mme Nancy Goyette**
Et résolu unanimement,

D'adopter le procès-verbal du 3 février 2026.

Adoption

2026-069

DEMANDE DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 214 DE LA PART DE PROPRIÉTAIRE DE TERRAIN DANS LA ZONE M-2 DU SECTEUR DU CHEMIN TURCOTTE

Le maire suppléant invite M. Martin Rousseau à exprimer ses demandes.

M. Rousseau interroge le conseil sur sa vision de développement pour les 5 à 10 prochaines années :

Le conseil mentionne prendre note de ces commentaires car des rencontres à venir porteront sur la vision de développement du territoire en tenant compte des impacts et des services municipaux requis.

Adoptée

2026-070

PÉRIODE D'INFORMATION (15 MIN.)

Les questions ont été traitées au point précédent.

2026-071

CORRESPONDANCES

La directrice générale dépose la correspondance en date du 3 mars 2026.

- Hydro-Québec : Réponse concernant la panne de courant du 22 janvier dernier. Les deux problématiques (arbre et isolateur) ont été corrigées. La situation devrait s'améliorer en 2026 grâce à des activités de maîtrise de la végétation (Élagage et abattage) prévus sur près de 40 km de lignes qui se rendent à votre municipalité. Ces interventions permettront de réduire les risques d'interruption liées à la végétation. D'autres travaux de végétation avaient déjà été effectués en 2025 sur d'autres lignes d'alimentation, ce qui devrait aider également.
- GES : Plage horaire de dépôt des RDD les 4 et 5 juin prochain, le conseil ne voit pas d'inconvénient à devancer les dates pour cette cueillette.
- StratJ qui devient STRATjik en améliorant sa plate-forme.
- RNFP : La DG informe le conseil que la municipalité n'a plus d'obligation de bail ni de redevance sur le banc de gravier du chemin Doyon depuis 2025.
- Tribunal administratif : le dossier de Domtar sera traité avec la MAPAQ, les 4 au 5 mai à partir de 9h30 en Teams.
- MRC du Granit : invite les élus à deux évènements :
 - *Présentation du Rapport annuel 2025, ce 1^{er} avril 2026 de 16h à 18h, M. Serge Delongchamp souligne son intérêt.
 - *Dévoilement l'image de marque de la Région de Mégantic 5 à 7 à Stratford le 12 mars 16h30, aucun élu intéressé
- Ville Lac Mégantic `Invitation au Grand salon info citoyen le 25 avril de 10h à 12h, c'est la période réservée aux élus : M. Serge Delongchamp souligne son intérêt.

2026-072

CROIX ROUGE – DEMANDE DE DON

Puisque les contributions et dons ont été établis pour l'année 2026. On met cette demande dans le dossier pour l'analyser lors de la préparation du budget 2027.

2026-073

LISTE DES COMPTES DU 3 MARS 2026

Il est proposé par **Mme Nancy Goyette**
Appuyé par **M. Sylvain Bergeron**
Et résolu unanimement,

D'adopter la liste de comptes totalisant 77 548.20 \$ en référence aux chèques no 2026000118 à 2026000135 et d'autoriser la directrice générale/greffière-trésorière à effectuer le paiement des comptes identifiés sur la liste datée du 3 mars 2026.

Adoptée

2026-074

RÈGLEMENT NO 330 RELATIF À LA RÉVISION DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX

AVIS MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT NO 330 RELATIF À LA RÉVISION DU CODE D'ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX

M. Sylvain Bergeron donne l'avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement no 330 relatif à la révision du code d'éthique et déontologie des élus municipaux Un projet de ce règlement est présenté séance tenante. (Voir annexe)

2026-075

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA) MUNIA - OFFRE DE SERVICE EN REGROUPANT LES MUNICIPALITÉS DE LA MRC

Attendu que la MRC du Granit chapeaute le regroupement pour l'achat de l'application Munia afin d'obtenir un prix de groupe pour l'achat et la formation;

Il est proposé par **M. Sylvain Bergeron**

Appuyé par **Mme Nancy Goyette**

Et résolu unanimement,

D'acheter l'application Munia et d'inscrire la DG à la formation de celle-ci et d'imputer cette dépense au Fonds réservé -Administration.

Adoptée

2026-076

HEURES SUPPLÉMENTAIRES EN ADMINISTRATION

Attendu que PG Solution va offrir des séances de formation gratuites afin de compléter la formation sur le module de paie d'Aurora et 3 dates sont établies pour le mars pour un total de 6.5 heures ;

Attendu que la DG doit aussi suivre 2 formations supplémentaires sur l'application Médial -Prévention afin de répondre à la Loi CNESST ;

Il est proposé **Mme Véronique Morin**

Appuyé par **Mme Karrie Parent**

Et résolu unanimement,

D'autoriser 20 heures supplémentaires en administration pour le mois de mars 2026.

Adoptée

Transport (Voirie été et hiver)

2026-077

OFFICIALISER L'ENGAGEMENT DE M. MAURICE LEBLANC POUR LE REMPLACEMENT D'ALAIN GOSSELIN

Il est proposé par **Mme Nancy Goyette**

Appuyé par **Mme Véronique Morin**

Et résolu unanimement,

Que nous entérinons l'engagement de M. Maurice Leblanc suite à la signature du contrat du 15 février au 23 avril 2026.

Adoptée

2026-078

CONTRAT DE DÉNEIGEMENT POUR LE MTQ –
RENOUVELLEMENT 2026 À 2029

Attendu que le MTQ nous offre deux options pour le renouvellement du contrat à la fin mars 2026;

Attendu que le chemin Piopolis et le chemin Bury a encore beaucoup de secteur avec des ornières et que ça demande plus de passage pour répondre aux exigences;

Attendu que nous avons plus de transport forestier sur notre territoire depuis quelques années et que ça demande plus de sel à déglacer et des abrasifs;

Attendu que nous avons connu une augmentation majeure des coûts (sel à déglacer, équipements et masse salariale);

Il est proposé par **Mme Nancy Goyette**
Appuyé par **M. Sylvain Bergeron**
Et résolu unanimement,

D'offrir au MTQ de renouveler pour 3 ans ferme à 140 292 \$ pour 11,691 km pour obtenir 12 000 \$ du km et une augmentation annuelle basé sur l'indice des prix à la consommation pour le Québec (calculé de juin à mai et publié en juin).

Adoptée

2026-079

SEL FRIGON – AUGMENTATION DU TARIF POUR
L'EXTENSION DE VOLUME DE SEL À DÉGLACER

Attendu que Sel Frigon nous a annoncé qu'il rencontrait une pénurie de sel à déglacer et que nous dépassons le tonnage négocié au contrat;

Attendu que cette pénurie cause l'augmentation de prix de la tonne de 106 \$ à 146 \$/la tonne livrée au garage municipal;

Il est proposé par **M. Sylvain Bergeron**
Appuyé par **Mme Nancy Goyette**
Et résolu unanimement,

De payer 146 \$ la tonne pour finir la saison selon nos besoins.

Adoptée

2026-080

JARDINIÈRES JUSTE CENTRE COMMUNAUTAIRE

Il est proposé **Mme Nancy Goyette**
Appuyé par **Mme Karrie Parent**
Et résolu unanimement,

D'ajouter des vivaces dans la cour du centre communautaire et ce, jusqu'à concurrence du montant prévu au budget 2026.

Adoptée

2026-081 FRR VOLET 4 – BÂTIMENT D'ENTREPOSAGE ET BLOC SANITAIRE

Nixo devrait nous fournir des plans préliminaires d'ici le 6 mars prochain et la directrice générale enverra le tout aux élus pour valider le tout.

2026-082 RÈGLEMENT NO 329 RELATIF À L'OCCUPATION ET ENTRETIEN DES BÂTIMEN - ADOPTION

ADOPTION : RÈGLEMENT No 329

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Val-Racine a entrepris l'adoption d'un règlement relatif à l'entretien et à l'occupation des bâtiments;

CONSIDÉRANT QUE la loi établit la procédure à suivre pour permettre l'adoption et l'entrée en vigueur de tel règlement;

Il est proposé par **M. Sylvain Bergeron**
Appuyé par **Mme Nancy Goyette**
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil de la Municipalité de Val-Racine adopte le règlement intitulé:

RÈGLEMENT NO 329 RELATIVEMENT AU règlement relatif à L'OCCUPATION ET À L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS dont copies sont jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

QUE conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, ledit projet de règlement soit transmis à la M.R.C. du Granit pour son entrée en vigueur ;

Adoptée

2026-083 AVIS MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT NO 331 DÉCRÉTANT UN PROGRAMME DE REVITALISATION 2026-2031 EN VUE DE FAVORISER LA CONSTRUCTION ET LA RÉNOVATION D'IMMEUBLES RÉSIDENTIELS, COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS

M. Sylvain Bergeron donne l'avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement no 331 décrétant un programme de revitalisation 2026-2031 en vue de favoriser la construction et la rénovation d'immeubles résidentiels, commerciaux et industriels. Un projet de ce règlement est présenté séance tenante. (Voir annexe)

2026-084 SUIVI DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT

-Suite à la réunion du 11 février dernier, le comité de développement a envoyé une résolution à la municipalité mentionnant qu'ils sont ouverts à étudier la possibilité de fusion des comités de la municipalité.

2026-085 MADA – RAPPEL DE LA TENUE D’UNE CONSULTATION PUBLIQUE DU 10 MARS

Rappel de la tenue de la consultation publique et de l’importance de compléter le sondage.

2026-086 LES DYNAMIQUES – DEMANDE L’AUTORISATION D’INSTALLER UNE TABLETTE DANS LE CORRIDOR

Attendu que le comité Les Dynamiques demande à la municipalité l’autorisation d’installer une tablette afin d’y laisser des livres à donner;

Il est proposé par **Mme Nancy Goyette**
Appuyé par **Mme Véronique Morin**
Et résolu unanimement,

Que la municipalité refuse l’installation d’une tablette murale mais autorise une petite table ou une petite bibliothèque amovible afin de ne pas encombrer le couloir et garder la vocation de galerie d’art.

Adoptée

2026-087 VENDREDIS LIBRES (À VENIR)

Les personnes suivantes vont ouvrir la salle :

-6 mars	Luce Blais
-3 avril	Serge Delongchamp

2026-088 SUIVI DES COMITÉS (LES DYNAMIQUES ET LOISIRS)

Les Dynamiques ont envoyé une lettre afin d’informer la municipalité que le comité n’est pas intéressé par une fusion avec d’autres comités de la municipalité.

Loisirs : Marie-Pier Boulanger a débuté la vérification des documents du comité.

2026-089 ENTENTE AVEC LA SÉPAQ 2026 AVEC RENOUVELLEMENT

Il est proposé par **M. Sylvain Bergeron**
Appuyé par **Mme Nancy Goyette**
Et résolu unanimement,

D’autoriser le maire et la directrice générale à signer la nouvelle entente au taux de 25,25 \$ de remboursement aux contribuables résidents ou saisonniers.

Adoptée

SÉCURITÉ PUBLIQUE

2026-090

SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES INCENDIE – RAPPORT ANNUEL 2025

Considérant qu'en vertu de l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie, les autorités locales et régionales chargées de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques doivent adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de leur année financière, un rapport d'activité pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie;

Il est proposé par **Mme Nancy Goyette**
Appuyé par **Mme Véronique Morin**
Et résolu unanimement,

D'accepter tel que rédigé, le rapport annuel 2025 préparé par la Municipalité de Val-Racine à l'égard du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

Adoptée

2026-091

PMU - CROIX ROUGE – RENOUELEMENT À PARTIR DU 19 MARS 2026-2027-2028

Il est proposé par **Mme Nancy Goyette**
Appuyé par **M. Sylvain Bergeron**
Et résolu unanimement,

De signer une entente avec la Croix rouge pour le service aux personnes sinistrées au coût de 225 \$ par année :

18 mars 2026
18 mars 2027
18 mars 2028 (19 mars 2028 à 18 mars 2029)

Adoptée

2026-092

PMU – SUIVI SUR LE NOMBRE D'INSCRIPTION AU SYSTÈME D'ALERTE ET NOTIFICATION DE CAUCA

Depuis le publipostage en début du mois de février dernier, nous avons 10 inscriptions de plus. Puisque nous avons fait aussi un rappel dans l'envoi des comptes de taxes, nous allons attendre au mois prochain avant d'envoyer un nouveau publipostage pour la trousse 72 heures et regarder d'autres options pour inscrire le plus possible de personnes à ce système d'alerte.

Adoptée

2026-093

BONS COUPS

- Rénovation d'une vieille maison sur le chemin St-Léon
- La soirée country pour l'activité de financement pour l'école La Voie Lactée, 100 personnes.
- Le recrutement d'un employé de voirie par la DG

2026-094

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public.

2026-095

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Nancy Goyette propose la fermeture de la séance, il est à 21h25.

Serge Delongchamp
Maire suppléant

Chantal Grégoire
Directrice générale
et greffière-trésorière

Je soussignée, certifie par la présente, que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil dans les résolutions no 2026-073, 2026-076, 2026-077, 2026-078, 2026-079, 2026-080, 2026-088 et 2026-090.
